

M. Chami: Le statut avancé renforcera les relations économiques entre le Maroc et l'Espagne

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 28-05-2010 20:51:09

Le statut avancé accordé par l'Union européenne au Maroc renforcera les relations économiques entre le Royaume et l'Espagne, a souligné le ministre du Commerce, de l'industrie et des nouvelles technologies, M. Ahmed Reda Chami.

Le statut avancé constitue "l'instrument adéquat" pour la consolidation de la coopération bilatérale dans les secteurs notamment de l'industrie, l'agriculture et les énergies renouvelables, a précisé le ministre dans un entretien publié dans le dernier numéro du bulletin bimensuel "Economie et négoce" de l'institution "Casa Arabe" (Maison arabe).

M. Chami s'est dit "optimiste" quant aux perspectives de concrétisation des opportunités de coopération entre le Maroc et l'Espagne dans le domaine des énergies renouvelables, un secteur qui constitue "l'une des priorités du Maroc".

L'Espagne offre de grands avantages pour le Royaume en termes notamment de compétitivité et d'expérience dans ce domaine, a-t-il souligné.

Après avoir mis en exergue le progrès notable, ces dernières années, des relations de coopération entre les entreprises marocaines et européennes, M. Chami a indiqué que l'objectif actuellement est d'aller de l'avant dans la mise en oeuvre du statut avancé, notant l'importance de l'implication du secteur privé dans cet effort.

Casa Arabe, dont le siège se trouve à Madrid, publie périodiquement une série d'ouvrages et de recherches axées sur les relations entre le monde arabo-musulman et l'Espagne dans divers domaines.

Créée en 2006, Casa Arabe se veut une institution dont la mission est de contribuer, aux côtés d'institutions politiques, économiques, culturels, au renforcement des relations entre les pays arabes et musulmans et l'Espagne, ainsi qu'à la diffusion de connaissances sur la réalité et l'histoire de ces

pays

MAPF